

Règlement Intérieur

3è Rapide FIDE de Noisiel (-2000 Elo Rapide)

organisé par Noisiel Echecs

Article 1 : Organisation

Le Club de Noisiel Echecs, représenté par Nara Oupindrin, organise 3è Rapide FIDE de Noisiel (-2000 Elo Rapide), à la Maison de Quartier de la Ferme du Buisson, 8 passage Louis Logre à 77186 Noisiel.

Article 2 : Homologations et Appariements

3è Rapide FIDE de Noisiel est homologué FIDE sous le numéro 52948.

Il se joue en 7 rondes.

Les appariements informatisés (programme Papi v3.3.6) se font au système suisse intégral.

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE.

L'Article A.4 s'appliquera pour l'intégralité de la manifestation.

Article 3 : Cadence

La cadence est de 12 minutes + 3 secondes / coup.

Article 4 : Inscription

L'inscription est de :

- 5 € pour les jeunes (8€ à compter du 11/07/2021)

- 10 € pour les adultes (13€ à compter du 11/07/2021)

Article 5 : Accueil, pointage, horaires des rondes

Accueil à partir de 9h15, pointage obligatoire entre 9h30 et 9h50 pour entrer en ronde 1.

Ronde 1 : 10h00

Ronde 2 : 10h45

Ronde 3 : 11h30

Ronde 4 : 12h15

Ronde 5 : 14h00

Ronde 6 : 14h45

Ronde 7 : 15h30

Remise des Prix : 16h30

Article 6 : Classement et Prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de partie.

Les prix sont attribués « à la place ». Les systèmes de départage des ex-aequo sont dans l'ordre le buchholz tronqué, le buchholz, puis la performance. Les prix affichés seront maintenus à partir de 36 participants.

1er : 100€

2è : 60€

3è : 40€

La liste définitive des prix sera affichée dans la salle de jeu avant la fin de la ronde 4.

Article 7 : Arbitrage

Le tournoi est arbitré par Vincent LEITIENNE – D53122 – Arbitre Fédéral Open 1.

Article 8 : Comportement des joueurs

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi. Il est interdit d'analyser et de blitzter dans la salle de jeu.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter l'aire de jeu (salle de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la salle de jeu. Il est aussi formellement interdit d'aller dans la salle d'analyse durant sa partie. Il faut également éviter toute discussion et lecture suspecte.

Article 9 : Jury d'Appels

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir le Jury d'Appel, avant de reprendre la partie qu'il devra terminer. Le joueur demandeur devra ensuite rédiger une demande écrite d'appel qui sera jointe au rapport technique du tournoi.

Le Jury d'Appel est composé de trois joueurs désignés lors de la ronde 1. Ses décisions sont souveraines.

Article 10 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité, annonce le résultat à la table d'arbitrage. Les joueurs rangent les pièces sur l'échiquier.

Article 11 : Forfait

Un joueur est considéré forfait pour la ronde s'il ne s'est pas présenté dans la salle de jeu dans un délai de 10 minutes après le début de la ronde.

Si un deuxième forfait est constaté dans le tournoi, le joueur sera exclu du tournoi.

Article 12

L'inscription au « 3è Rapide FIDE de Noisiel » implique l'acceptation :

- du présent Règlement Intérieur
- de la charte du joueur d'Echecs (affichée dans la salle)

L'organisateur

Nara OUPINDRIN

Représentant de « Noisiel Echecs »

L'arbitre

Vincent LEITIENNE